

Règlement « L'Aquathlon Enthousiaste »

1) Organisation

La quatrième édition de l'Aquathlon Enthousiaste est organisée par l'association Triple Effort Enthusiasts. L'épreuve consiste à enchaîner une partie natation et une partie course à pied sans interruption du chronomètre, en individuel comme en relais. L'épreuve aura lieu le dimanche 26 Juillet 2020 avec un départ :

- Distance M à 10h (individuel et relais)

La manifestation n'est pas au calendrier fédéral et n'a pas d'agrément fédéral, en conséquence, aucune assurance (hors responsabilité civile) ne couvre les participants (y compris licencié) le jour de l'épreuve.

2) Distances / Parcours

- Distance M : 10km

Le parcours natation et course à pied sera affiché et expliqué au briefing d'avant course.

Le parcours course à pied sera fléché et/ou balisé.

Le départ et l'arrivée se feront sur la plage du lac de Virieu-le-Grand.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours sans préavis en fonction des conditions climatiques.

3) Inscription et condition de participation

En individuel

Distance M	18€ sur internet jusqu'au 24/07/20 ou par courrier jusqu'au 17/07/20	20€ si inscription sur place
------------	--	------------------------------

En relais

Distance M	25€ sur internet jusqu'au 24/07/20 ou par courrier jusqu'au 17/07/20	27€ si inscription sur place
------------	--	------------------------------

L'inscription à la course vaut acceptation du présent règlement.

Le nombre de dossards est limité à 100 pour chaque distance.

Les inscriptions peuvent se faire :

- **Par courrier** à l'adresse suivante : « Triple Effort Enthusiasts » 143 Route du finage 01510 Talissieu
DATE LIMITE : 17/07/20
- **Par internet** sur le site de l'association

DATE LIMITE : 24/07/20

- **Sur place** à partir de 8h30 le jour même

La distance M individuel est ouverte à toute personne licenciée ou non née en 2002 et avant.

Le relais est ouvert à toute personne licenciée ou non à partir de Cadet (né en 2004 et avant) pour la distance M.

Autorisation parentale requise pour tous les mineurs (individuel et relais, licencié ou non).

La validation de l'inscription est conditionnée par un bulletin d'inscription (disponible sur notre site internet triple-effort-enthusiasts.com ou sur place) correctement rempli avec *présentation obligatoire* d'un certificat médical mentionnant la discipline concernée en compétition datant de moins d'un an à la date d'inscription ou d'une licence sportive (FFTRI compétition 2020 ou Licence compatible pour l'individuel/relais).

4) Dossards / marquage / parc de transition

Le retrait des dossards se fera sur présentation d'une pièce d'identité valide le dimanche 26 juillet 2020 dans la zone de départ à partir de 9h00.

Chaque participant doit épingler son dossard (**3 épingles minimum**) sur le devant de façon visible (sur ceinture porte-dossard ou tee-shirt) et se verra marqué son numéro de dossard sur le bras et une jambe avant d'accéder au parc de transition.

Un arbitre contrôlera la conformité des dossards.

Chaque participant aura un espace attribué dans le parc de transition pour poser ses affaires de course à pied.

Le passage de relais se fera dans le parc de transition à l'emplacement correspondant au numéro de dossard.

Pour les participants de l'aquathlon distance M, un chouchou sera donné au début du 2^{ème} tour en course à pied. Il devra être porté jusqu'à l'arrivée sous peine d'être non classé.

Tout participant arrivant sans dossard ne sera pas classé.

5) Assurance

- Responsabilité civile : Conformément à la législation en vigueur, l'organisateur a souscrit une assurance couvrant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile, celle de ses préposés et de tous les participants. Il est vivement conseillé aux participants (y compris licenciés) de souscrire une police d'assurance individuelle accident.
- Dommages matériels : L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vol, bris, perte...) subis par les biens personnels des participants, ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout

dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

6) Sécurité, secours et ravitaillements

Des bateaux ou canoës ou kayak seront présents sur la partie natation pour assurer à la fois la sécurité mais aussi le bon respect des règles (contournement des bouées).

Un maître-nageur sera également présent.

Les intersections des routes seront contrôlées par des bénévoles.

Chaque participant s'engage à respecter les autres concurrents, les bénévoles et organisateurs ainsi que les vacanciers présents sur le site.

Les arbitres (non fédéraux) assureront le respect de ce règlement.

Les secours seront assurés par Dr Bunaux Katia, et un bénévole disposant de l'AFPS et d'un véhicule de transport dédié.

Des ravitaillements sont prévus : au 3^{ème}, 5^{ème}, 8^{ème} km et à l'arrivée pour la distance M.

Un local de contrôle antidopage est mis en place.

7) Gestions des déchets

Il est demandé aux participants de ne pas jeter de déchets (gel...) pendant la course sauf dans les zones réservées à cet effet situées près des zones de ravitaillements.

8) Récompenses

Des récompenses seront données aux 3 premiers du scratch (femmes et hommes) ainsi qu'aux premiers de chaque catégorie (femmes et hommes).

Les premiers relais féminin, masculin et mixte seront récompensés.

Non cumul des récompenses.

9) Annulation d'une inscription

En cas d'annulation d'une inscription, aucun remboursement ne sera effectué.

10) Annulation de la course

L'organisateur se réserve le droit d'annuler sans préavis la course en cas de météo ou toutes autres causes pouvant présenter un danger pour les coureurs et les bénévoles sans que les concurrents puissent prétendre à une indemnité de remboursement.

11) Droit à l'image

L'association s'autorise, sauf opposition du coureur, à utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif des photographies et vidéos représentant les coureurs, réalisées lors de cette activité, ainsi qu'à les exploiter, en partie ou en totalité, sur tout support, à des fins de promotion de l'association.

12) Interdictions / restrictions

L'accès au parc de transition est strictement réservé aux participants uniquement pendant les horaires indiquées :

- De 9h jusqu'à 9h45 pour la distance M

Tout matériel (palmes, plaquettes...) est interdit pour la partie natation.

Toute aide extérieure est interdite.

Port d'une combinaison de natation interdite si la température est supérieure à 24,5°C